



Moniteur belge

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23089844

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

03 JUL. 2023

Greffier
Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0407 961 214**

Nom

(en entier) : **SANTE ET PREVOYANCE**

(en abrégé) :

Forme légale : **A.S.B.L.**

Adresse complète du siège : **rue Saint-Luc, 8 à 5004 Bouge**

Objet de l'acte : Composition du conseil d'administration

extrait de la décision du conseil d'administration du 20/03/2023 :

Après délibération, le conseil d'administration adopte les résolutions suivantes :

1. Le conseil d'administration décide à l'unanimité de mettre à jour les informations relatives aux mandats des administrateur et de la personne déléguée à la gestion journalière et d'apporter les corrections nécessaires en vue d'une publication aux annexes du Moniteur belge, et ce, sur la base des démissions constatées et des décisions prises par le passé par l'assemblée générale de l'Association.

Le conseil d'administration rappelle ainsi que les mandats suivants ont pris fin :

- (1) BEAUFAYS Pierre, dont le mandat a pris fin le 9/01/2011
- (2) De STEXHE Olivier, dont le mandat a pris fin le 16/11/2016
- (3) HUSSON Jean-François, dont le mandat a pris fin le 9/01/2011
- (4) JEANMART Brigitte, dont le mandat a pris fin le 9/01/2011
- (5) LECOMTE Jean, dont le mandat a pris fin le 9/01/2011
- (6) TROTTI Thérèse, dont le mandat a pris fin 9/01/2011
- (7) D'OTREPPE de BOUVETTE Paul, dont le mandat a pris fin le 4/03/2022

Il est rappelé qu'actuellement, le conseil d'administration se compose de douze (12) administrateurs suivants :

- (1) Boreux, Kathleen
- (2) Chainiaux, Guy
- (3) Cléda, Etienne
- (4) Douillet, André
- (5) Henne, Laurette
- (6) Jadot, Michel
- (7) Knaepen, Jean
- (8) Mombaers, Elisa
- (9) Montfort, Luc
- (10) Ruot, Claude
- (11) Tempels, Pierre
- (12) Thérasse, Daniel

En ce qui concerne Monsieur Adrien Dufour, la Banque Carrefour des Entreprises renseigne qu'il a été nommé en qualité d'administrateur le 8 mars 2022. Il s'agit toutefois d'une erreur matérielle.

Pour rappel, par décision du 30 juin 2022 (publiée aux annexes du Moniteur belge le 23 juin 2022 sous le numéro 22074911), le conseil d'administration l'a nommé en qualité de personne déléguée à la gestion journalière, avec effet au 1er juin 2022.

Il y a donc également lieu de rectifier cette information.

pour extrait conforme

Denis DUFOUR

Mandataire spécial

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).